



RéCAPituLons

Commission Administrative Paritaire du 03 novembre 2014

Trésorerie Générale pour l'Étranger et Trésoreries auprès des Ambassades

Liste d'aptitude 2015 de C en B

03 novembre 2014

En préambule vos élus Cgt Finances Publiques ont déclaré :

"Le blocage des rémunérations et les suppressions massives d'emplois continuent. Quel que soit le gouvernement en place, notre administration reste sur l'autel de l'austérité.

Aussi, **pour conforter leur pouvoir d'achat et surmonter les difficultés financières tout en voulant améliorer leur futur niveau de pension**, les collègues de catégorie C postulent aux listes d'aptitude et passent des concours.

La CGT rappelle son opposition aux listes d'aptitude, qu'elle considère comme arbitraires et revendique en lieu et place un examen professionnel qui prenne réellement en compte les acquis professionnels des agents.

Cependant, cette position ne nous empêchera pas, dans le cadre actuel de la liste d'aptitude, de jouer pleinement notre rôle de représentants du personnel.

L'étude des dossiers démontre une inadéquation entre les appréciations littérales, le profil croix et l'appartenance aux listes (excellents, très bons et à revoir).

La rédaction des appréciations et du tableau synoptique est très variable d'un chef à l'autre.

Or, cette évaluation avec ses appréciations est l'élément essentiel qui permet de sélectionner des postulants !

A noter aussi que la « bonne » volonté des chefs de service de promouvoir leurs agents est aussi un élément primordial.

Dans le cadre de cette capl, la CGT Finances Publiques revendique :

L'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés « excellents »; le minimum de transparence et d'objectivité nécessiterait qu'un rapport soit rédigé pour chaque candidat afin que les dossiers puissent être examinés sur les mêmes bases .

Ce mode de sélection reste arbitraire et il n'est pas question pour notre syndicat de cautionner, ni de participer au classement des plus méritants, cette responsabilité incombe à l'administration.

Les élus CGT Finances Publiques refusent d'opposer les agents entre eux ! "

Rappel :

La CAP locale n'émet qu'un avis, la décision d'inscription définitive sur la liste d'aptitude relève de la CAP nationale qui se tiendra au printemps 2015.

Au plan national, pour chaque liste d'aptitude, un ordre de mérite unique est élaboré après comparaison des mérites respectifs des candidats sur la base des propositions des directions arrêtées après avis de la CAPL.

Les inscriptions au projet de liste d'aptitude sont prononcées dans la limite des possibilités de promotion après interclassement des candidats ne relevant pas d'une capl.

Liste d'aptitude 2015 d'accès au grade de contrôleur des Finances Publiques 2^{ème} classe

Les trois premiers candidats classés « excellents » en 2014 mais non promus ont été de nouveau inscrits sur la liste d'aptitude 2015.

La CGT a interpellé l'administration sur l'absence en consultation des projets de fiches de propositions des candidats « excellents ».

L'administration a répondu que les fiches des candidats classés « excellents » seraient établies à la fin des travaux de la capl.

Or, conformément au guide des travaux de liste d'aptitude 2015, ces documents doivent être communiqués aux représentants des personnels !

Agents classés « Excellents » à l'issue de la CAPL

ULYSSE
L'intranet de la DGFiP

trésorerie générale
POUR L'ÉTRANGER

Les représentants CGT ne peuvent pas présager du nombre final d'agents qui seront retenus en CAPN (le quota a été fixé par l'administration centrale à 3 agents pour l'année 2015 mais celui-ci n'est pas figé).

L'ordre de classement des agents a été effectué par la direction locale et n'a pas été soumis au vote.

Cette année, 28 collègues postulaient sur la liste d'aptitude de C en B (11 agents TAF et 17 agents TGE).

Agents classés « Très Bons » à l'issue de la CAPL : Contactez vos représentant-es Cgt,

N'hésitez pas à nous contacter

Vos représentant-es CGT lors de cette CAP :

Yohann Duval – Titulaire

Sonia Le Corre-Peneau - Suppléante (02 40 16.14.67)

Béatrice Chiron-Saïch – Experte (02 40 16 17 60)

Contactez la CGT

- ▶ Cgt Finances Publiques, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- ▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81 – Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>
- ▶ Courriel : cgt.dr44@dgfi.finances.gouv.fr
- ▶ Courriel : cgt.tge@dgfi.finances.gouv.fr



VOTER ET FAIRE VOTER CGT

c'est agir pour la défense,
la reconquête et le développement
des services publics

